



## 4<sup>e</sup> opération d'éco-pâturage

### Grande journée de transhumance dimanche 2 mai\*

\*Si les contraintes sanitaires le permettent



## Projet NUTRImania : la santé des seniors par l'alimentation

La nutrition joue un rôle capital dans la santé des personnes âgées. Le maintien de l'autonomie passe par une prise en charge nutritionnelle adaptée. C'est pourquoi Bernard Devay, maire adjoint à l'action sociale, et Martine Balansa, conseillère déléguée aux seniors, lancent le programme « LA RETRAITE, C'EST PAS DANS L'ASSIETTE ! », en collaboration avec NUTRImania, le réseau de diététiciens nutritionnistes spécialisés dans la nutrition et l'alimentation de la personne âgée.

Le programme NUTRImania est constitué de 18 ateliers gratuits à destination de Launaguétois de plus de 60 ans vivant à domicile. Les ateliers débiteront le 8 avril et seront animés par Marina Feucher, nutritionniste expérimentée dans l'alimentation des seniors. En raison du contexte sanitaire en vigueur, les ateliers ne pourront compter que 6 participants.

### Adapter son alimentation à son âge

Au cours des ateliers, la diététicienne abordera des notions théoriques sur les besoins nutritionnels des seniors, les idées reçues, la lecture des étiquettes alimentaires, la lutte contre le gaspillage, puis apportera des conseils diététiques et culinaires, santé et bien

être. Les participants mettront bien sûr la main à la pâte et cuisineront ensemble !

Les séances dureront 4 h 30 et se décomposeront en quatre temps : un atelier thématique ludique sur la nutrition, un travail participatif de recherche et de détermination de recettes sur les tablettes numériques, un atelier culinaire, suivi d'un repas partagé.

### Des seniors 2.0

En plus du volet nutrition, le projet offre aux seniors l'occasion de se familiariser avec les outils numériques car toutes les séances intègrent l'utilisation de tablettes (fournies par NUTRImania). Certaines séances seront même en visio. Les séances à dis-

tailler dureront 1 h 30 et se décomposeront en trois temps : des questions/réponses sur la thématique nutritionnelle précédente ou sur un sujet d'actualité lié à l'alimentation, un retour d'expérience des participants sur une recette expérimentée à domicile entre deux séances, et un temps ludique autour d'un quiz sur l'alimentation.

Cette initiative est financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Haute-Garonne, la CFPPA, constituée du Conseil Départemental, des caisses de retraite, des mutuelles, etc.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Par mail : [contact@mairie-launaguet.fr](mailto:contact@mairie-launaguet.fr) avant le 26 mars 2021

Les participants s'engagent à assister aux 18 séances réparties de avril à décembre 2021. Planning sur demande par mail.



Votre élu à l'action sociale :  
[bernard.devay@mairie-launaguet.fr](mailto:bernard.devay@mairie-launaguet.fr)

+  
SUR LE  
WEB



## Les auditions de l'école de musique en mode coronavirus

Sur la base des vidéos transmises par ses élèves, Isabelle Allamargot directrice de l'école de musique, a réalisé trois montages à découvrir absolument tant ils font du bien au moral !

À voir sur [mairie-launaguet.fr/mes-sorties-mes-loisirs/lecole-de-musique](http://mairie-launaguet.fr/mes-sorties-mes-loisirs/lecole-de-musique) et sur la page Facebook Ville de Launaguet.



Le 19 janvier, la brigade de gendarmerie de Castelginest a rencontré les chefs d'établissements scolaires et les élus du secteur à Saint Alban pour leur apporter des conseils en matière de sûreté et de sécurité.

IMAGE  
DU MOIS



Michel Rougé, maire, en visite dans les écoles pour le repas Agricolocal « Au pré de la ferme »

## Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Au hasard de nos rencontres, vous êtes nombreux à demander : « Comment ça va à la mairie ? » et moi de vous répondre : « Avec cette pandémie, tout est compliqué, mais nous gérons en nous adaptant au mieux ». À cause de ce virus qui n'en finit pas de muter, et une vaccination tant espérée bien moins rapide que la contamination... notre fonctionnement a forcément évolué : plus de télétravail (pour les services qui le peuvent), et moins de convivialité au quotidien. Nous redoublons de vigilance pour tous les services, particulièrement pour ceux en lien direct avec les enfants. Dans ce bulletin municipal, un large chapitre est dédié à la Culture avec le portrait d'Edith Touzet, maire adjointe. Puisque ce secteur très impacté n'en est pas moins essentiel à notre santé... mentale. Les festivals ont dû s'adapter en allant à la rencontre des jeunes mais la créativité est toujours bien vivante ! Vous découvrirez le projet de partenariat « Au pré de la ferme » avec le conseil départemental de Haute-Garonne qui a permis à nos élèves de déguster « local », les actions parentalité se poursuivent de façons tout aussi créatives ! Enfin, pour ce qui concerne l'urbanisme et l'aménagement de nos territoires, les projets métropolitains évoluent : côté toulousain, le nouveau quartier de Paleficat sera un « Bocage habité » avec une large place accordée à la nature. Quant au BUN, il nous incombe de le reconfigurer afin de proposer des solutions alternatives de déplacement au tout-voiture. Pour terminer sur une note bucolique, les brebis vont de nouveau être launaguétoises, puisque nous avons le plaisir de les accueillir avec leur berger Moïse. Malgré cette crise, la vie municipale continue et nos projets avancent comme vous le constaterez. Que cette lecture vous apporte de la joie ! Je vous souhaite du courage pour notre lutte commune et vous assure de l'entier dévouement de votre équipe municipale.

Michel Rougé,  
Maire de Launaguet

Président de la commission  
Aménagement et  
Politique Foncière métropolitaine  
à Toulouse Métropole

*Amitiés républicaines*



## EN BREF

### Conseil municipal

Séance du 10/02/2021

- 1/ Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021
- 2/ Acte d'engagement avec le CAF31
- 3/ Convention « Vacances Loisirs » avec la CAF31
- 4/ Création d'un emploi d'assistant(e) à mi-temps au guichet famille

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité



## ÉCO PÂTURAGE

Les brebis de Moïse sont revenues début mars à Launaguet, pour le plus grand plaisir des enfants et des amoureux de la nature. Les opérations d'éco pâturage menées depuis 2018 grâce la Direction de l'agroécologie du Conseil Départemental de la Haute-Garonne montrent année après année leurs bénéfices, tant pour la commune que pour le berger.

Le partenariat entre le berger, le Conseil départemental et les municipalités de Launaguet et Bouloc permet de consolider l'installation d'éleveurs ovins dans leur activité par la mise à disposition de grands espaces herbeux dans l'attente des estives. Pour les municipalités, l'éco-pâturage permet d'entretenir de façon écologique des surfaces en déprise.

**Les brebis seront présentes à Launaguet jusqu'au 9 avril, puis du 2 mai à fin mai**, où elles partiront sur le Mont Né. Leur retour le 2 mai sera l'occasion d'une grande journée de transhumance de Villeneuve-lès-Bouloc à Launaguet, qui sera publique si les conditions le permettent. Elle sera suivie d'une manifestation gourmande autour de la promotion des produits du terroir, toujours si les conditions sanitaires le permettent, avec des dégustations d'Agneau des Pyrénées, de vins de Fronton et des animations.

**Ce projet ne pourrait aboutir sans l'appui du Conseil départemental de Haute-Garonne, porteur d'une véritable ambition en matière de développement durable et de transition écologique.**



Votre élue en charge de l'environnement et du développement durable  
[natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr](mailto:natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr)

### RAPPEL PATOUS :

#### GARDEZ VOS DISTANCES

Les patous sont ces gros chiens blancs qui montent la garde dans les troupeaux de moutons. Ils naissent dans les bergeries et vivent de manière permanente au sein du troupeau. Ces liens les conditionnent pour réagir instinctivement à toute agression contre le troupeau.

**Leur atout :** la dissuasion. Dès qu'ils sentent un danger, les patous s'interposent entre l'intrus et le troupeau en aboyant. Ils donnent ainsi l'alerte aussi bien aux brebis qu'au berger. L'irruption de tout élément étranger au troupeau (animal sauvage, chien non tenu en laisse, promeneur,...) met les patous en alerte.

**Pour votre sécurité et la quiétude des brebis, ne vous approchez pas du troupeau.** Contournez largement l'aire de pâturage, tenez vos chiens en laisse, ne tentez pas de caresser ou de nourrir un agneau ou une brebis : le patou peut l'interpréter comme une agression.



### COUP DE POUCE VÉLO : JUSQU'À 50 € OFFERTS POUR FAIRE RÉPARER SON VÉLO

L'État offre une aide allant jusqu'à 50 € pour encourager les propriétaires de vélos à se remettre en selle.

#### Coup de pouce réparation

Vous possédez un vélo que vous n'utilisez plus car il est endommagé ? Profitez du Coup de pouce vélo-réparation pour le remettre en état et ainsi aller au travail ou faire vos courses. Pour cela, trouvez les réparateurs ou les ateliers d'auto-réparation référencés près de chez vous, faites réparer votre vélo ou réparez le vous-même (dans le cadre d'un atelier d'auto-réparation), et une prime pouvant aller jusqu'à 50€ par vélo (pour un maximum de 10 vélos par personne) sera directement appliquée sur votre facture

pour toutes les prestations éligibles qui concernent la réparation de votre vélo (pièces et main d'œuvre).

#### Coup de pouce remise en selle

Coup de pouce Vélo, c'est aussi un accompagnement aussi à la remise en selle, si vous n'avez pas fait de vélo depuis longtemps et que vous appréhendez de circuler en ville. Coup de pouce vélo-remise en selle offre une aide aux particuliers pour un cours gratuit de vélo-école dispensé par des associations partenaires.

EN SAVOIR PLUS [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr)

# Améliorer la qualité de l'air : le défi santé pour une métropole plus respirable

Enjeu sanitaire et environnemental majeur, en particulier dans les métropoles, la qualité de l'air influe sur la santé et la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi Toulouse Métropole en a fait une priorité de son action et déploie des mesures pour améliorer la qualité de l'air que respirent ses habitants.

Zoom sur un de ces outils : la ZFE-m.

## Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m) ?

C'est une partie de territoire dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne seront pas autorisés à circuler (voir carte ci-contre).

Cette autorisation est déterminée par la vignette Crit'air, délivrée par l'État (ministère de la Transition écologique).

## Une mise en place en plusieurs étapes

Au deuxième semestre 2021, moins de 1% des véhicules du parc roulant (fourgonnettes, fourgons et poids-lourds vignette crit'air 5 et non classées) aurait l'interdiction de circuler dans cette zone comprenant Toulouse en majorité.

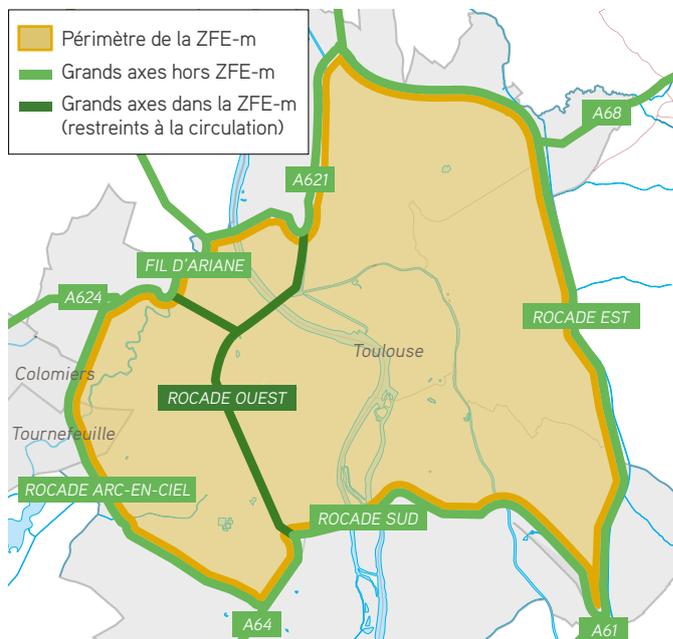
Ce dispositif progressif montera en puissance : à partir de 2023, il intégrerait les véhicules légers et les deux roues pour les vignettes 4, 5 et non classées pour atteindre 4% du parc roulant.

## Le saviez-vous ?

À Toulouse, 80% des émissions de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et 34% des émissions de particules fines sont issues de la circulation automobile.

Environ 7200 personnes vivent en zone de dépassement de dioxyde d'azote sur le territoire de la métropole toulousaine (source ATMO).

## Le périmètre envisagé



## DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA ZFE-m

Après une large concertation des habitants en 2019 pour lancer le projet, la consultation réglementaire du public aura lieu au printemps 2021.

Exprimez-vous : [toulouse-metropole.fr](https://toulouse-metropole.fr)

## POUR EN SAVOIR PLUS :

- > Sur les actions et les aides déployées par Toulouse Métropole pour améliorer la qualité de l'air : [toulouse-metropole.fr](https://toulouse-metropole.fr) > missions > qualité de l'air
- > Sur la surveillance, les données et prévisions sur la qualité de l'air : [atmo-occitanie.org](https://atmo-occitanie.org)

## TOULOUSE MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE

### Des primes pour favoriser des déplacements plus propres

Particuliers, entreprises ou associations, découvrez comment bénéficier de ces aides sur : [demarches.toulouse-metropole.fr](https://demarches.toulouse-metropole.fr)



#### Pour faciliter le remplacement d'un véhicule polluant par un véhicule propre

Via un achat, un changement de motorisation, ou la location ; jusqu'à 5 000 € de prime.



#### Pour encourager la pratique du vélo

Une prime vélo de 600 € maximum pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.

### Plus de transports en commun pour se déplacer plus facilement :

- Le **Téléphérique** entre l'Oncopole et l'université Paul Sabatier à l'été 2021
- Les **nouvelles lignes de bus Ceinture sud** en Septembre 2021
- La mise en service des lignes de bus **Linéo 10** (Fenuillet et Toulouse La Vache) et **Linéo 11** (Basso cambo - Frouzins) en septembre 2022
- Le **prolongement de la ligne B** pour Labège en 2026
- Ainsi que la **troisième ligne de métro** entre Labège et Colomiers en 2028.

toulouse  
métropole

en grand !

EN  
VISIO



## Soirée parentalité *en visioconférence* « Bien dormir pour bien grandir »

Après le succès des matinées parentalité consacrées l'une aux écrans, la seconde à l'alimentation, l'équipe parentalité de la commune propose un nouvel évènement sur le thème du sommeil le jeudi 18 mars à 20h30 en visioconférence.

**A**près une longue pause liée à la pandémie de covid, l'équipe parentalité revient vers les parents de Launaguet avec une soirée débat sur les questions liées au sommeil de la petite enfance à la jeunesse. Le sommeil joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant, le développement cérébral, la mémoire et toutes les fonctions cognitives. C'est allongés, chaque nuit, que nos enfants grandissent, mémorisent et mûrissent leurs émotions. Un sommeil non réparateur et de mauvaise qualité dans l'enfance peut générer des difficultés d'apprentissage et de comportement.

L'équipe parentalité, composée des responsables de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et des affaires sociales, a dû faire preuve de créativité pour

adapter le format de la conférence aux règles du covid. Le format visio est une première, c'est audacieux, expérimental, mais cela permet que le débat ait lieu.

Ce temps d'échanges autour du sommeil sera animé par **Raphaëlle Drouhin-Montoya, psychologue de l'Ecole des Parents et des Educateurs**. Durant la soirée, **trois vidéos réalisées par les comédiens de la Compagnie Canal'Art sur le sommeil de l'enfant** seront diffusées. Elles serviront de support aux échanges entre les participants et la psychologue, par t'chat uniquement. Ce débat s'adresse avant tout aux parents, mais aussi aux beaux-parents, grands-parents, professionnels de l'enfance, etc.

Le nombre de participants sera limité à 25 afin de préserver la qualité des échanges.

### SOIRÉE DÉBAT « BIEN DORMIR POUR BIEN GRANDIR »

**Jeuudi 18 mars à 20 h 30 en visio - Inscription uniquement par mail à :**

**[parentalite@mairie-launaguet.fr](mailto:parentalite@mairie-launaguet.fr)** (nombre de places limité à 25 personnes)

Quelques jours avant la soirée parentalité, les personnes inscrites recevront par courriel les modalités d'accès à la visio et les règles de participation à la réunion.

## Pré-inscriptions en petite section pour la rentrée 2021

La responsable du Guichet famille reçoit les parents sur rendez-vous à la Maison des Associations pour enregistrer les pré-admissions en maternelle. Seuls sont concernés les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018 et les familles récemment installées sur la commune.

La pré-admission peut également se faire en ligne.



### DOCUMENTS À FOURNIR

Munissez-vous d'un **justificatif de domicile de charges fixes de moins de 3 mois**, d'une pièce d'identité, de votre **livret de famille**, du **dossier administratif** à télécharger sur le site de la ville et de votre **attestation de quotient familial**.

Dans le cas d'une séparation, il faut fournir un dossier par parent, la décision de justice et l'organisation de la garde alternée, le cas échéant. La responsable du Guichet famille vous remettra une fiche et vous expliquera comment finaliser l'inscription auprès de la directrice de l'école d'affectation de votre enfant.

Renseignements : 09 67 74 18 56 –  
[launapass@mairie-launaguet.fr](mailto:launapass@mairie-launaguet.fr)

[mairie-launaguet.fr/familles/3-11-ans/  
les-ecoles/](http://mairie-launaguet.fr/familles/3-11-ans/les-ecoles/)



Votre élue à la petite enfance  
et aux affaires scolaires :  
**[patricia.paradis@mairie-launaguet.fr](mailto:patricia.paradis@mairie-launaguet.fr)**

## Repas Agrilocal dans les écoles : manger mieux, manger local

Manger local donne accès à une alimentation de qualité et de proximité, et met à l'honneur les producteurs et artisans du territoire. Les enfants sont ainsi sensibilisés aux enjeux du manger mieux et plus largement, au développement durable.



Michel Rougé et Michaël Turpin à l'école élémentaire Les Sables pour le repas Agrilocal

C'est pourquoi, jeudi 11 février, les enfants des écoles de Launaguet ont mangé 100% local lors de l'opération « Au pré de la ferme », soutenue par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, et relayée par Michael Turpin, conseiller délégué aux affaires périscolaires et à la restauration scolaire, par les agents des cuisines municipales et par les animateurs des ALAE.

Au menu : potage de lentilles de Haute-Garonne et de pommes de terre Tarn, agneau des Pyrénées, pâtes du Burgaud, tome de vache de Montauban et kiwi bio de Verdun s/Garonne.

Afin que les enfants comprennent le processus de transformation des matières premières, les agents des cuisines avaient présenté les produits bruts utilisés dans la réalisation de la soupe de lentilles : des lentilles crues, des oignons, des carottes et des pommes de terre entières, non épluchés. Les animateurs des ALAE avaient décoré les locaux autour du thème du repas Agrilocal et réalisé des affiches qui permettaient aux enfants de visualiser l'origine des produits du repas Agrilocal. Un partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne à renouveler sans modération !

### LES ENFANTS DU MULTI-ACCUEIL ONT LA MAIN VERTE

Le Multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance a laissé le potager au repos l'année dernière en raison du contexte sanitaire. Cette année, les professionnels se mobilisent à nouveau pour trouver de nouvelles idées de plantation. Les parents seront mis à contribution et pourront apporter quelques plants, des graines, des fleurs, selon leurs envies...

Le complément sera acheté auprès de la Jardinerie Delmas de Launaguet. Le service des espaces verts est également partie prenante de ce projet, qui n'aurait jamais vu le jour sans leur aide précieuse. À bientôt au potager !



## UN TUTO POUR CONSTRUIRE DES ABRIS À CHAUVES-SOURIS

À chaque période de vacances scolaires, le service jeunes, animé par Muriel Biloé, propose aux ados de 11 à 17 ans des ateliers chantiers à contrepartie loisirs : en échange de leur participation à un chantier, ils bénéficient d'un forfait « sorties ». Aux vacances d'automne, le chantier consistait à créer un tuto pour fabriquer soi-même des abris pour chauves-souris, en collaboration avec le Club Protéger la Nature. Car ces jeunes, en plus d'être bricoleurs, ont la fibre écologique, et les chauves-souris sont d'excellents insecticides : **une chauve-souris consomme jusqu'à 3 000 insectes en une nuit**. Autant dire que nous avons tout intérêt à accueillir cet insecticide naturel dans nos jardins !



+ SUR LE WEB

Alors si vous aussi, vous avez envie de limiter la prolifération des moustiques de façon écologique, rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Launaguet pour télécharger le tuto réalisé par les jeunes de Launaguet !



Votre élu à la restauration scolaire et aux activités périscolaires : [michael.turpin@mairie-launaguet.fr](mailto:michael.turpin@mairie-launaguet.fr)



## PORTRAIT D'ÉDITH PAPIN-TOUZET, maire adjointe à la culture et au patrimoine

Bien connue des Launaguétois comme responsable du CLAS et du Point Information Jeunesse pendant 17 ans à la mairie de Launaguet, la nomination d'Édith Papin-Touzet au poste de maire adjointe à la culture et au patrimoine est dans la droite lignée de sa vie personnelle et professionnelle, dont la culture a toujours été le fil directeur.

**D**e formation socio-éducative, cette Mancelle passe d'abord 15 ans à Barcelonnette (Alpes de Haute Provence) dans l'animation touristique. Employée par le comité d'entreprise Air France, elle travaille dans un village vacances de 110 lits, dont elle finira responsable du service animation. Au programme : découverte du milieu montagnard, des sports d'eau vive, programmation musicale et artistique, le tout pour un public familial.

C'est là qu'elle rencontre un toulousain qui va changer sa vie ! À l'arrivée de leur deuxième enfant, fini les festivités en soirée et le week-end, il est temps de se poser. La famille Papin-Touzet s'installe à Launaguet.

Le couple intègre très vite le milieu associatif : à l'école (parents d'élèves), dans

le sport (foot), le théâtre avec la création du TDA, ils sont membres du groupe qui recrée le comité des fêtes pour participer à l'animation de la ville.

Elle retrouve rapidement un emploi en animation, devient responsable ALAE de l'école élémentaire Les Sables et du centre de loisirs l'été. Puis vient le poste de responsable du Point Information Jeunesse et du CLAS, où Édith restera jusqu'à la fin de sa carrière.

L'accès à la culture a toujours été important pour Édith Papin-Touzet. Lecture, expositions, spectacles, toutes les expressions culturelles sont essentielles à ses yeux. *« Pour les enfants qui fréquentent le CLAS, c'est une ouverture qui donne du sens à ce qu'ils apprennent à l'école, qui développe leur curiosité. La culture, comme le patrimoine, créent un socle de valeurs communes. L'homme des cavernes écrivait sur les murs : c'était leur mode d'expression, de partage, leur socle commun ».*

Quand Michel Rougé lui a proposé le mandat de maire adjointe à la culture et au patrimoine, Édith Papin-Touzet y a vu la possibilité de s'investir pour la vie locale, et de continuer à défendre les valeurs républicaines auxquelles elle est très attachée dans l'intérêt de la commune.

”

La culture, comme le patrimoine, créent un socle de valeurs communes. L'homme des cavernes écrivait sur les murs : c'était leur mode d'expression, de partage, leur socle commun

”



Votre élue à la culture :  
[edith.papin-touzet@  
mairie-launaguet.fr](mailto:edith.papin-touzet@mairie-launaguet.fr)

## Festival du Livre Jeunesse : une belle rencontre

**Les enfants CE2-CM2 du CLAS ont participé à une lecture poétique et musicale de Pierre Soletti dans le cadre du Festival du Livre de Jeunesse Occitanie, en partenariat avec Toulouse Métropole.**

Pierre Soletti est venu présenter ses Poèmes pour affronter le beau temps, accompagné par Eric Ségovia du groupe Facteur Zèbre. Un beau moment de partage et d'échange, avec une surprise impromptue : Said Benjelloun, poète et calligraphe, a lu un des poèmes de Pierre Soletti en arabe !



## **Festival qui conte... nomade : la suite !**

En 2020 le Festival qui Conte n'a pu avoir lieu dans sa forme traditionnelle. La commission Culture, menée par Edith Papin-Touzet s'est adaptée à la crise sanitaire, et depuis fin décembre, les artistes vont à la rencontre des enfants dans les structures municipales.



### **À LA CRÈCHE**

**Animation de l'association Les bricoleuses sur le thème de la neige** pour les groupes de moyens et grands du multi-accueil et les enfants de l'accueil familial. Au programme : lecture d'histoires et motricité !



### **À L'ALAE MATERNELLE JEAN ROSTAND ET AU CENTRE DE LOISIRS**

**La marionnettiste Marie-Aude Pierrat de la Compagnie En Filigrane a accompagné les enfants du groupe des grands de l'ALAE maternelle Jean Rostand dans la création de marionnettes autour du conte La moufle.** Ils ont ensuite mis en scène le conte et présenté le spectacle aux plus petits, avec grand succès ! Marie-Aude leur a réservé une surprise à la fin avec ses propres marionnettes.

Pendant les vacances d'hiver, elle a accompagné les enfants du centre de loisirs (du CE2 au CM2) dans la création de marionnettes « monstrueuses », qu'ils ont ensuite appris à animer.



### **AU CLAS**

**Avec la complicité de Sybille Bligny, les plus jeunes du CLAS ont créé un livre pop-up autour du conte de sagesse Les 6 aveugles et l'éléphant, et appris à conter en l'animant.**

### **AU SERVICE JEUNES**

**Les ados du service jeunes ont créé leurs propres contes illustrés avec la complicité et les conseils pro de l'illustrateur Elias Farès.**



# Projet Paleficat / Rives de l'Hers : démarche participative

Le 3 décembre 2020, les riverains du quartier Paleficat (Toulouse et LAUNAGUET) ont été conviés à une réunion de présentation du projet qui sera mené par l'aménageur OPPIDEA, choisi par Toulouse Métropole.

+  
SUR LE  
WEB



## En quoi les Launaguétois sont-ils concernés ?

Le projet Paleficat / Rives de l'Hers se développera sur les franges de notre territoire communal, dans le quartier des Sablettes, séparé par un fossé-mère qui marque la limite entre Launaguet et Toulouse. Le périmètre de cette future ZAC s'étendra sur près de 90 ha sur Toulouse, mais le périmètre total de l'étude de la concession comportera les zones limitrophes encore non construites de notre commune, chemin d'Encourse, ainsi que les terrains entre le Parc Azur et la rue des Sables (Toulouse).

L'enjeu de la concertation est d'aboutir à une cohérence de l'ensemble, **tout en respectant les règles d'urbanisme édictées dans le PLUih de Launaguet**. D'où l'importance, pour nous, commune riveraine, d'être pleinement investie dans toutes les étapes du projet.

## Quelle démarche ?

Le projet s'inscrit dans une démarche participative afin que les habitants donnent leur avis à chaque phase de la démarche.

Lors de la réunion du 3 décembre, des ateliers organisés avec les habitants ont permis de recueillir les questions dont l'aménageur devra tenir compte. Elles ont porté principalement sur la modération de la densité, la prise en compte de la nature en ville, les déplacements et les participations des citoyens du quartier, présents et à venir.

## Combien de logements et quelle programmation ?

Ce nouveau quartier toulousain permettra l'accueil progressif de nouveaux habitants et la création d'emplois : 350 logements par an sur 20 ans, accompagnés des espaces publics et des équipements nécessaires à l'arrivée de nouvelles populations.

## Les objectifs présentés par OPPIDEA

Ce projet sera un éco-quartier de type « bocage habité » adapté au changement climatique, qui privilégiera la nature et l'agriculture en ville, tendra vers l'objectif zéro carbone, favorisera les mobilités durables et le lien social.

La prochaine étape du projet portera sur le choix de l'urbaniste, du paysagiste et du bureau d'études. Lors de la 1<sup>re</sup> rencontre publique en décembre 2019, les riverains avaient émis le souhait d'être associés au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Pour y répondre, un groupe de 20 personnes, composé de citoyens et d'associations, a été tiré au sort.

### POUR LAUNAGUET, CE GROUPE DE RÉFLEXION EST COMPOSÉ DE :

**Christine Lafon**, chemin d'Encourse **Jean-Louis Bessières**, impasse du parc Azur et **Florent Vilotte**, chemin d'Encourse.

Nous serons bien sûr vigilants sur les liaisons entre ce nouveau quartier toulousain et le quartier des Sables, notamment entre parc Azur et rue des Sables.

La nature et les modes doux de déplacement y joueront un rôle prépondérant, d'où son nom de « bocage habité ».

Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 sera consacré à un travail de réflexion qui aboutira à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre début juillet.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur contribution et leur investissement dans ces ateliers.

## Boulevard Urbain Nord : point sur le projet

La déclaration d'Utilité Publique prise par le préfet en 2013 contestée par deux propriétaires terriens a été annulée en 2019 par le conseil d'Etat pour vice de forme, au nom du manque d'indépendance de l'autorité environnementale ayant émis un avis sur le projet.



Exemple de site propre

### Si nous reprenons l'historique, le projet du BUN c'est :

- une première délibération en 2005 : maîtrise d'ouvrage du Grand Toulouse et études préliminaires ;
- une offre transports en commun en site propre performant ;
- des modes de déplacements doux ;
- un projet d'ensemble d'aménagement urbain.

Cette structure, indispensable aux citoyens de Nord toulousain et correspondant aux nouvelles réglementations en matière de préservation de la qualité de l'air, a été stoppée.

Il faudra donc se contenter pour le moment de la première phase réalisée sur la ville de Toulouse, quartier Paleficat, mise en service fin 2016.

### Où en est-on aujourd'hui ?

Invités par Grégoire Carneiro, tous les maires des communes concernées par le BUN sont d'accord pour avancer et coconstruire une nouvelle liaison Nord Borderouge / Bruguières

sur un profil peut-être différent selon les endroits, mais toujours en cohérence urbanisme / transports, même si cette voie ne porte pas le nom de Boulevard.

### Deux secteurs sont l'objet de toutes les études :

- **au Sud, à Launaguet** : l'aménagement du chemin de la Violette sur l'Union destiné à être urbanisé, amène à repenser des travaux de sécurité sur les chemins de la Palanque et Virebent (voies cyclables et piétonnes), d'autant plus indispensables avec la construction envisagée du futur collège de Paleficat. Launaguet avait anticipé en aménageant une allée piétonne, mais il faut repenser le chemin dans son intégralité.

- **au nord**, la voie de liaison indispensable à Gratentour et Bruguières pour dévier le trafic des poids lourds.

Il faut aussi ajouter à toutes ces études un projet TISSEO de ligne express destinée à réduire le trafic automobile.

## Évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Par délibération du Conseil de la Métropole en date du 4 février 2021, la procédure de 1<sup>re</sup> modification du PLUi-H a été engagée, la concertation est ouverte avec le public qui peut formuler des observations et propositions jusqu'au 31 août.

### QUELS OBJECTIFS ?

- faire évoluer le PLUi-H pour l'améliorer
- l'adapter aux projets des communes et de la Métropole
- renforcer la préservation de l'environnement et du cadre de vie

### OÙ CONSULTER LE DOSSIER ?

L'intégralité du dossier opposable du PLUi-H est disponible en cliquant sur ce lien

### COMMENT S'EXPRIMER ?

- **en ligne** : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-modification-1-pluih>
- **sur place** : des registres papiers sont mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à la mairie et au siège de Toulouse Métropole
- **par courrier** : à l'attention de Monsieur le Président de Toulouse Métropole, Toulouse Métropole – Direction de l'Urbanisme – Service Planification Urbaine 6, Rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex 5 en précisant en objet « Concertation modification n° 1 PLUi-H »

### RÉUNION PUBLIQUE

Une première réunion publique en chat live est programmée sur Toulouse Métropole – You Tube le 23 mars 2021 à 18h30



## Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés

Tous ces travaux sont réalisés pour améliorer le quotidien de chacun.

Pascal Paquelet, maire adjoint à la voirie et aux réseaux, reste à l'écoute des administrés pour toute proposition qui sert l'intérêt général.



### CHEMIN DES COMBES

Suite et fin des travaux de réhabilitation du réseau d'eau pluviale par chemisage, suivie prochainement de la réfection de la bande de roulement (début juin).

*La mise en oeuvre du chemisage se fait le plus souvent par réversion (chaussette) en faisant avancer une gaine souple imprégnée de résine dans l'ancienne canalisation par air comprimé et en la plaquant contre la paroi. Le durcissement est obtenu par chauffage avec de la vapeur ou de l'eau chaude.*



### PARKING DU COLLÈGE

Réfection du parvis devant le collège, du parking et de la bande de roulement, accompagnée de la modification des accès pour fluidifier la circulation.



### ÉCOLE DE MUSIQUE

Réfection de la moquette et séparation des installations électriques entre l'école de musique et la Poste.



### ROUTE DE BESSIÈRES FEU POUSSOIR PIÉTON

Installation d'un poussoir piéton pour faciliter la traversée des piétons Route de Bessières, au niveau de la pharmacie de l'Hers.



### ÉLAGAGE

Un important programme d'élagage vient de se terminer avec l'entreprise ECOVANA pour des raisons de sécurité, de dégâts (racines) ou de confort (luminosité).



**DES JARDINIÈRES DEVANT  
LE CENTRE DE LOISIRS**

Les pins parasols coupés devant le centre de loisirs, à cause des dégâts provoqués par leurs racines, ont été remplacés par des jardinières qui seront fleuries avec des plantes achetées à la Jardinerie Delmas.

Ces jardinières assurent également un rôle anti attaque bélière devant cette structure très fréquentée par les familles.

### PLANTATION D'ARBRES

L'abattage d'arbres est toujours compensé par la plantation de nouveaux arbres dans la commune. Six arbres seront plantés à l'automne : 2 mûriers à la maternelle Arthur Rimbaud 1 murier dans la cour de l'école élémentaire Arthur Rimbaud, 1 mûrier et 1 poirier à l'école élémentaire Jean Rostand pour apporter de l'ombre, ainsi qu'1 tilleul le long de la piste cyclable



## Travaux sur le réseau d'eau potable au niveau du rond point Hôtel de ville

Changement des vannes sur le réseau d'eau potable afin de modifier le schéma d'eau potable de la commune et augmenter ainsi l'autonomie en eau potable pour les habitants en cas de problème d'alimentation en eau potable.

## Subventions perçues en 2020

La municipalité de Launaguet remercie ses partenaires institutionnels pour leur soutien financier dans ses projets et dans l'action culturelle.

### **Enfance - Jeunesse - Éducation** (Conseil Départemental)

• Temps Libre Prévention Jeunes 2019-2020	<b>3 500 €</b>
• Ateliers chantiers jeunes (Ado'm Services)	<b>500 €</b>
• RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	<b>762 €</b>
• CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité)	<b>2 560 €</b>

### **Culture - Patrimoine**

• École de musique (Conseil Départemental)	<b>9 500 €</b>
• Travaux du château	
Conseil Régional	<b>31 202,44 €</b>
DRAC	<b>109 598,64 €</b>
Fondation du Patrimoine	<b>45 000 €</b>

### **Démocratie participative** (Conseil Départemental)

• Projet Cœur de ville	<b>2 895 €</b>
------------------------	----------------

### **Bâtiments communaux** (Conseil Départemental)

• Réalisation bâtiment modulaire maternelle J. Rostand	<b>20 000 €</b>
• Rénovation énergétique du centre de loisirs et de l'école de musique	<b>14 845,21 €</b>
• Réhabilitation de bâtiments communaux (Guichet Famille, Police municipale etc.)	<b>14 934,10 €</b>
• Accessibilité des bâtiments communaux (Préfecture)	<b>6 213 €</b>

### **Aide exceptionnelle Covid (État)**

• Aide ouverture centre de loisirs été 2020	<b>20 000 €</b>
• Aide achat de masques 2020	<b>5 991,80 €</b>

## Zoom sur l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) et son président, Pierre Martres

L'Association Républicaine des Anciens Combattants, ARAC, a été fondée en 1917 au lendemain de la grande guerre par quatre anciens combattants : Henri Barbusse, Paul Vaillant-Couturier, Georges Bruyere, René Lefevre.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 2019  
de gauche à droite : Michel Rougé, Pierre Martres, Henri Milheau

L'ARAC a pour vocation de rassembler les hommes et les femmes dans l'action contre la guerre, pour la paix et la solidarité entre les peuples : « Plus de guerre, plus de blessés, plus de morts », et de cultiver la mémoire de l'histoire pour ne pas oublier tous ces hommes enlevés à leur vie, à leur terre, à leur famille. Aujourd'hui l'ARAC promeut les idéaux républicains de liberté et de fraternité, lutte contre le colonialisme et le fascisme, et s'emploie à défendre les droits des anciens combattants et victimes de guerre.

**Pierre Martres, secrétaire de la section launaguétoise de l'ARAC, dont il a été fondateur en 1975, et président départemental de l'ARAC, nous raconte la genèse de cette association chère aux Launaguétoises et Launaguétois :** « Originaire de Toulouse Nord, je suis entré en 1956 à l'Aérospatiale, qui s'appelait encore SNCASE (Société Nationale des Constructions Aéronautiques du Sud-Est) après mon service militaire en Algérie. J'ai adhéré à l'ARAC en 1963. Nous sommes arrivés

sur Launaguet en 1970 avec mon épouse. À l'époque, j'étais déjà Président de la section de l'ARAC de l'Aéro. À Launaguet il n'y avait qu'une amicale, "Chez Rouget" qui tenait son siège au Café qui se trouvait à l'emplacement du "Pagnol", ils n'étaient que 3 ou 4 adhérents. J'ai donc proposé de créer la section launaguétoise, dans laquelle j'ai fait venir des collègues de l'aéro adhérents à l'ARAC Aero. qui habitaient Launaguet (comme Gilbert Durrieu). Nous avons eu jusqu'à 180 adhérents, en majorité des anciens combattants des guerres de décolonisations (Algérie, Indochine...) et quelques adhérents de 39/45, le dernier nous a quitté dernièrement.

En 1990, lors de mon départ à la retraite, le président départemental de l'ARAC a proposé une fusion de l'ARAC de Launaguet avec l'ARAC-AIRBUS-AEROSPATIALE. Ainsi chaque année depuis cette date en plus des commémorations sur la ville de LAUNAGUET, et la cérémonie du 19 août (libération de Toulouse) à Toulouse, nous participons à la commémoration sur les trois sites d'Airbus où des ouvriers de l'aérospatiale (SNCASE) ont

été tués lors de la libération. Aujourd'hui, nous sommes encore 100 adhérents. Aux Anciens combattants de la décolonisation et 39/45, sont venus se greffer les anciens combattants des opérations Extérieures (OPEX), plusieurs veuves d'anciens combattants.

Je souscris encore et toujours à ces valeurs de paix et de solidarité entre les nations et je participe au travail de mémoire. Je réponds à toutes demandes juridiques et sociales pour la constitution des dossiers d'obtention de la Carte du combattant, du titre de Reconnaissance de la nation pour les anciens combattants et victimes de Guerre. »

Pierre Martres, fait figure d'exemple dans la commune, par son engagement de plus de 50 ans auprès des anciens combattants et victimes de guerre, il cultive la relation à l'autre, si essentielle dans le climat morose de la crise du covid-19. Comme Monsieur Martres, plaçons l'entraide et la solidarité au cœur de notre vie. Soucions-nous de notre prochain comme de nous-même !



Votre élu à la sécurité et aux anciens combattants  
[pascal.barcenas@mairie-launaguet.fr](mailto:pascal.barcenas@mairie-launaguet.fr)



## Cérémonie de citoyenneté version Covid

La remise de la première carte d'électeur est un moment fondateur dans la vie d'un citoyen.

Depuis plusieurs années, elle fait l'objet d'une cérémonie de citoyenneté, au cours de laquelle le maire et les élus en charge de la citoyenneté remettent leur carte à chaque jeune électeur. La municipalité ne peut malheureusement pas organiser cette cérémonie cette année en raison des contraintes covid. Les jeunes Launaguétois de 18 ans recevront leur carte d'électeur par courrier, accompagnée du Livret du Citoyen et d'un courrier du maire Michel Rougé, et de Marie-Claude Farcy, maire adjointe à la communication et la citoyenneté.



Votre élue à la citoyenneté  
[marie-claude.farcy@mairie-launaguet.fr](mailto:marie-claude.farcy@mairie-launaguet.fr)

## Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

### Agir avec vous naturellement (groupe majoritaire)

#### Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Au dernier conseil municipal a eu lieu le Débat d'Orientation Budgétaire (disponible sur le site de la mairie) qui précède le vote de notre budget primitif du 31 mars prochain.

Nous nous sommes déjà exprimés sur la suppression de la taxe d'habitation qui, à terme, déconnectera les concitoyens de leur commune, reportant les charges sur les seuls propriétaires fonciers.

À terme, Bercy aura gagné en supprimant les impôts locaux pour les remplacer par des dotations qui elles ne varieront plus, ou très faiblement. Si on avait voulu rendre les communes dépendantes de l'État et supprimer leur autonomie fiscale et financière, on n'aurait pas fait mieux. À moins qu'on ne veuille faire disparaître certains contre-pouvoirs que représentent les collectivités territoriales ?

Dans ce contexte de rappel à l'ordre politique, il nous est de plus en plus difficile de préparer un budget et de programmer des investissements sur le temps du mandat.

L'année 2020 a été très impactée par la crise sanitaire (qui perdure en 2021) avec une perte de recettes de plus de 230 000 euros, non compensée, due à la baisse de fréquentation de nos services avec des charges qui demeurent à l'identique.

Nos concitoyens sont dans des situations personnelles de plus en plus difficiles et nous avons dû augmenter la subvention au CCAS pour remplir pleinement notre rôle de solidarité. On voit bien là que les mairies représentent un bouclier fiscal indispensable face à des situations de détresse sociale.

Pour 2021, le maître mot sera encore d'assurer la sécurité pour tous face à cette pandémie. Nos services municipaux doivent pouvoir faire

face et vous aider avec le niveau de qualité qu'on leur connaît et les tarifs correctement proportionnés.

Nous continuerons à aider nos associations en maintenant leurs subventions. Nous en profitons pour remercier celles qui nous ont fait part de leur renoncement à la subvention pour 2021, n'ayant pratiquement pas eu d'activités depuis un an.

Nous devons aussi continuer nos travaux sur nos bâtiments municipaux : mise en sécurité, adaptabilité par rapport aux personnes à mobilité réduite, travaux pour les économies d'énergie et l'isolation, restauration de la terrasse nord de la mairie...

Notre projet de requalification des terrains du stade en y ajoutant les tennis doit faire l'objet d'une programmation pluriannuelle dès cette année.

Notre dette communale est à un niveau tout à fait convenable par rapport aux communes de la même strate et nous devons être très vigilants sur notre fonctionnement pour dégager une épargne suffisante. Pour rappel notre premier poste de dépenses est celui des dépenses de personnel que nous surveillons attentivement. Mais notre commune est attractive, dans une métropole elle-même dynamique et nous avons fait le choix d'avoir des services en gestion directe avec des exigences qualitatives.

Une équation donc à beaucoup de données pour réussir à boucler un budget où, plus que jamais, nous devons faire des choix. Nous sommes dans une année charnière que nous appréhendons avec les conséquences multiples de cette crise, conséquences que nous ne percevons malheureusement pas complètement aujourd'hui.

*Les élus majoritaires autour de Michel Rougé*

### Place au changement pour une vraie ville (groupe minoritaire)

Bonnes nouvelles concernant l'arrivée des vaccins, et avec eux l'espoir de revenir bientôt à une vie normale.

Continuons plus que jamais à prendre soin des uns des autres.

#### Cri de colère de nos concitoyens :

- Il est intolérable que des projets immobiliers se fassent sans concertation en amont avec les riverains concernés.
- Se lever et constater que vos véhicules ont été vandalisés est intolérable.

Vous avez notre soutien et vous invitons à faire remonter vos soucis auprès des élus.

*Les élus minoritaires  
autour de Georges Deneuveille*

## Élections départementales et régionales : 13 & 20 juin\*

En raison du COVID, les élections départementales ont été décalées. Initialement prévues en mars, elles se tiendront les 13 et 20 juin, en même temps que les élections régionales.

\* en attente du décret d'application officiel



### Êtes-vous sûrs de pouvoir voter ?

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote. La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription : vous devez vous inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Pour certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...) l'inscription est possible jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

### Pour vérifier si vous êtes bien inscrits et votre bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



## RAPPEL

### Des permanences Point Conseil Budget au CCAS

L'association ADAC (Accompagner, Dynamiser, Agir, Créer) reçoit un mardi sur deux (semaines paires) de 12h30 à 17h30 toute personne en difficultés budgétaires dans les locaux du CCAS. Ce Point Conseil Budget propose un service gratuit de diagnostic et d'accompagnement budgétaire à toute personne qui présente des difficultés financières : conseils personnalisés gratuits et confidentiels, diagnostic complet, accompagnement des personnes surendettées pendant et après la procédure de surendettement, etc.

Lieux : locaux du CCAS de Launaguet.

Permanence : mardi des semaines paires

Horaire : de 12 h 30 à 17 h 30

Prendre rendez-vous : 06 09 73 97 60 / [pcb.adac@adac.asso.fr](mailto:pcb.adac@adac.asso.fr)



## Ils se sont installés à Launaguet

### LAUNAGUET IMMOBILIER

21 avenue des Nobles

05 34 49 54 01

[contact@launaguet-immobilier.fr](mailto:contact@launaguet-immobilier.fr)

Web : [launaguet-immobilier.fr](http://launaguet-immobilier.fr)

Facebook : [@launaguetimmobilier](https://www.facebook.com/launaguetimmobilier)